

SOUS-PREFECTURE DE COMPIEGNE

**Compte rendu de la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS)
des sociétés Momentive, INEOS Styrenics, SECO Fertilisants
et SI GROUP du 3 juin 2014**

Administration

Hubert VERNET, sous-préfet de Compiègne
Marc KRASKOWSKI, SIDPC Préfecture de l'Oise
Isabelle MODESTE, DDT/SAUE/PR
Sébastien PREVOST, DREAL/Unité Territoriale de l'Oise
Jennifer DESANDERE, DREAL/Unité Territoriale de l'Oise
Baye FALL, DREAL/SPRI/DRA

Collectivités territoriales :

Jean-Guy LETOFFE, maire de Ribécourt-Dreslincourt
Nicoles GERAULT, mairie de Ribécourt-Dreslincourt
André BONNETON, mairie de Ribécourt-Dreslincourt
Olivier FONTAINE, mairie de Cambronne-lès-Ribécourt
Armand RIDON, mairie de Cambronne-lès-Ribécourt
Marie-Laure PICARD, premier adjoint au maire de Pimprez

Riverains :

Alain CASONI, président de « Sauvegarde du Cadre de Vie, de l'Environnement de Pimprez et de ses Environs »
Jean-Philippe PINEAU, vice-président de ROSO (Regroupement des organismes de Sauvegarde de l'Oise)

Entreprises :

Frédéric CAUDRON, SECO Fertilisants - responsable études réglementaires
Christian MATHIEU, SECO Fertilisants - responsable HSE et maintenance
Jean-Dominique RAGONNAUD, SECO Fertilisants – directeur technique
Sébastien BERGUY, SECO Fertilisants – secrétaire CHSCT
Aurore LUCE, MOMENTIVE – responsable HSE
Gilles LEMARCHAND, MOMENTIVE – responsable technologie
Régis BIGOT, MOMENTIVE – secrétaire CHSCT
Xavier MOUTERDE, SI GROUP Ribécourt – directeur
Henry AMBER, INEOS Styrenics – directeur du site

Excusés :

Patrice CARVALHO, député
Hélène BALITOUT, Conseil Général de l'Oise

M. le sous-préfet ouvre la séance en remerciant les personnes présentes à cette réunion de la CSS. Il rappelle l'ordre du jour :

1. Présentation du bilan du système de gestion de la sécurité (SGS) des sociétés SECO Fertilisants, Momentive, INEOS Styrenics et SI GROUP
2. Actions de l'inspection des installations classées
3. Vote des membres de la CSS concernant le projet de règlement du PPRT de Ribécourt-Dreslincourt

1. PRESENTATION DU BILAN SGS DES SOCIETES INEOS STYRENICS, MOMENTIVE, SECO FERTILISANTS ET SI GROUP

Les supports de présentation des établissements INEOS Styrenics, MOMENTIVE, SECO Fertilisants et SI GROUP sont annexés à ce compte-rendu. Ils décrivent pour chaque établissement les principaux changements intervenus, les investissements réalisés, le bilan SGS, le bilan des incidents/accidents éventuels et les exercices d'alerte.

Pour la société MOMENTIVE, M. Uwe Wustmann a succédé à Mme Ferradini à la direction du site depuis le 1er avril 2013. Par ailleurs, 500 Keuros ont été consacrés en 2013 à la prévention des risques (environnement, hygiène, sécurité ou réglementaire). La révision quinquennale de l'étude de dangers a été transmise le 20 décembre 2013. Celle-ci ne fait apparaître aucun nouveau scénario et les phénomènes dangereux susceptibles de sortir des limites de propriété restent identiques à ceux retenus dans le PPRT.

En 2013, les établissements MOMENTIVE et INEOS Styrenics ont finalisé leur POI (Plan des Opérations Internes) commun. Ce dernier a été adressé au SDIS, à la DREAL, au SAMU et au SIDPC. L'exercice POI annuel a été réalisé le 5 novembre 2013. Pour cette année, il est planifié le 26 novembre. La mise à jour du calcul des garanties financières sera également réalisée cette année.

Concernant la société INEOS Styrenics, les indicateurs de prévention de l'établissement illustrent les actions menées en matière de formation et d'inspection du parc de ses équipements. Par ailleurs, d'importants investissements ont été réalisés en matière de prévention des risques (1,157 M€) et notamment la réalisation d'une nouvelle station de traitement biologique. Pour 2014/2015, 585 k€ sont prévus pour le remplacement et la fiabilisation du système de commande centralisé du procédé de fabrication.

L'étude de dangers du site a été mise à jour en 2013. Les phénomènes dangereux susceptibles de sortir des limites de propriété du site sont identiques à ceux retenus pour le PPRT en cours d'élaboration. Un POI commun avec la société MOMENTIVE a été finalisé. Un exercice POI a été réalisé en présence du SDIS le 2 octobre 2013. Pour 2014, l'exercice est prévu le 23 septembre 2014.

Concernant la stratégie de défense contre l'incendie prescrit par l'arrêté ministériel du 3 octobre 2010, la société INEOS Styrenics fait appel aux moyens du SDIS.

Pour la société SECO Fertilisants, M. Vincent BICHET est le nouveau directeur général depuis le 17 mars 2014. Les investissements courants (1,6M€) concernent la mise en sécurité des installations et équipements, les économies d'énergie, le maintien de l'outil industriel et l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail.

Un exercice POI a été réalisé le 20 novembre 2013. Le scénario retenu était un incendie dans l'atelier de conditionnement avec blessés. Par ailleurs, un exercice PPI (Plan Particulier d'Intervention) est prévu le 18 juin 2014. Des réunions préparatoires ont eu lieu le 29 avril (sur site) et le 21 mai (en préfecture). Le scénario retenu est qu'un transporteur arrache les tuyauteries extérieures d'ammoniac et d'air comprimé (proximité cabanage stockage NH₃).

Pour la société SI GROUP, M. Xavier MOUTERDE est revenu sur la cessation d'activité du site dont l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2013 précise les conditions d'arrêt, de nettoyage et de démantèlement en toute sécurité des installations.

La mise à jour du POI a été réalisée en 2012 et les équipes d'intervention de la plate-forme sont mixtes Bostik-SI Group. Il n'y a pas d'exercice POI commun suite à la décision d'arrêt de l'activité de SI GROUP.

2. ACTIONS DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

La DREAL a ensuite présenté l'action de l'inspection des installations classées.

ACTES ADMINISTRATIFS :

INEOS Styrenics : Arrêté préfectoral du 13 décembre 2012 modifiant les prescriptions réglementant le fonctionnement du site INEOS STYRENICS à Ribécourt-Dreslincourt.

MOMENTIVE Specialty Chemicals France : Arrêté complémentaire du 19 mars 2013 relatif à la nouvelle activité de négoce de résines et de durcisseurs pour moules et noyaux de fonderie et modifiant certaines autres prescriptions.

SECO Fertilisants : Arrêté préfectoral du 11 avril 2013 donnant acte de l'étude de dangers et mettant à jour les prescriptions autorisant la société à exploiter ses installations de fabrication d'engrais sur son site de Ribécourt.

SI Group : Arrêtés préfectoraux des 19 mars et 10 juin 2013 modifiant les prescriptions liées au stockage d'isobutylène et arrêté préfectoral du 6 décembre 2013 relatif à l'arrêt définitif des installations de résines.

INSPECTIONS 2014 :

Trois visites d'inspection ont été réalisées au cours du premier semestre de l'année 2014 :

- 1 inspection MOMENTIVE (inspection annuelle risque le 2 avril 2014 sur les mesures de maîtrise des risques et les équipements sous pression),
- 1 inspection SECO Fertilisants (inspection annuelle risque le 10 juin 2014 relative aux capteurs ammoniac à travers le plan de modernisation des installations industrielles spécifiques aux MMRi).
- 1 inspection INEOS Styrenics (inspection annuelle risque le 21 mai 2014 sur les capteurs de gaz inflammables ainsi que le plan de modernisation des installations industrielles).

Concernant la société SI GROUP, une visite d'inspection a été réalisée le 6 décembre 2013. Celle-ci était consacrée à l'étude de conformité du dossier de cessation d'activité remis par l'exploitant, sur les actions mises en œuvre et celles restantes. Le départ des locaux serait prévu pour le mois de juillet 2014.

DOSSIERS EN COURS D'INSTRUCTION :

INEOS Styrenics : dernière révision de l'étude de dangers déposée en juin 2013,

MOMENTIVE : dernière révision de l'étude de dangers déposée en juin 2013,

SECO Fertilisants : dernière révision de l'étude de dangers déposée en septembre 2013.

3. VOTE DES MEMBRES DE LA CSS CONCERNANT LE PROJET PPRT DES SOCIETES INEOS STYRENICS, MOMENTIVE, SECO FERTILISANTS

Avant de procéder au vote des membres de la CSS, la DREAL présente le travail réalisé en 2013 et 2014 dans le cadre de l'élaboration du PPRT. Ainsi, deux réunions des POA (Personnes et Organismes Associés) ont été organisées les 17/10/2013 et 06/02/2014.

La stratégie du PPRT a été finalisée, le zonage réglementaire, les dispositions figurant dans le projet de règlement ainsi que les recommandations pour chaque zone ont été approuvés.

La concertation du public s'est déroulée du 15 avril au 15 mai 2014 : aucun avis n'a été émis sur les registres en mairie de Ribécourt-Dreslincourt, de Cambronne-lès-Ribécourt et de Pimprez. Il en est de même de la boîte aux lettres électronique à destination du public (ribecourt-pprt.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr).

Une réunion publique est programmée le 10 juillet 2014 dans la commune de Ribécourt-Dreslincourt (la date du 12 septembre 2014, initialement retenue lors de la réunion CSS, a été modifiée pour se conformer à l'arrêté de prescription du PPRT qui impose que la réunion publique soit organisée avant le début de l'enquête publique).

Le bilan de la concertation du public sera communiqué aux POA et mis à la disposition du public à la sous-préfecture de Compiègne et dans les mairies de Cambronne-lès-Ribécourt, Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez. Il sera annexé à la note de présentation et sera donc joint au dossier de l'enquête publique.

La consultation des POA débutée le 15 avril s'achève le 15 juin 2014. La demande d'avis des POA a été envoyée par la DDT de l'Oise le 2 avril 2014 aux destinataires fixés par l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2009 relatif à la prescription du PPRT de Ribécourt-Dreslincourt.

Lors de la réunion de la CSS, les services instructeurs ont recueilli des avis favorables du SDIS, des mairies de Cambronne-lès-Ribécourt et de Ribécourt-Dreslincourt. Le Conseil Général et le ROSO ont émis des observations. Comme pour la concertation du public, le bilan de la consultation des POA sera annexé à la note de présentation et sera donc joint au dossier de l'enquête publique.

Il a ensuite été procédé au vote de la CSS sur le projet de PPRT. M. le sous-préfet a accordé du temps aux différents collèges pour se concerter au préalable.

Collège administration : 4 avis favorables sur les 4 membres présents ont été recueillis

Collège collectivités territoriales : 4 avis favorables sur les 4 membres présents ont été recueillis

Collège exploitants : 4 avis favorables sur les 4 membres présents.

Toutefois une réserve a été faite concernant la réduction de la zone grisée actée lors de la dernière réunion POA du 6 février 2014. En effet, pour le collège exploitants, cette réduction pourrait à terme présenter un risque de limiter l'accroissement des activités des sites de MOMENTIVE et de INEOS Styrenics.

Collège riverains : 2 avis favorables sur les deux membres présents ont été recueillis.

La réserve suivante a été formulée par les votants :

« Nous maintenons notre demande d'une charte plateforme ou d'un engagement de gouvernance collective et de sa mention dans le PPRT ».

Collège salariés : 2 avis favorables sur les 2 membres présents ont été recueillis

En conclusion, 5 avis favorables (avec 2 réserves) ont été émis par les 5 collèges de la CSS.

En conséquence, l'avis de la CSS sur le projet de PPRT des établissements MOMENTIVE, INEOS Styrenics et SECO Fertilisants à Ribécourt-Dreslincourt est favorable.

A la demande de M. le sous-préfet, la DREAL présente les perspectives du PPRT.

- 15 juin 2014 : fin de la consultation des POA
- Juillet 2014 : transmission du bilan de la concertation du public aux POA
- Organisation d'une réunion publique le jeudi 10 juillet 2014 dans la commune de Ribécourt-Dreslincourt ;
- Enquête publique du 18 août au 18 septembre 2014

- Approbation du PPRT avant le 31 décembre 2014

Le compte-rendu de la séance, ainsi que les différentes présentations, et l'ensemble des documents relatifs à la CSS seront disponibles sur le site INTERNET de la DREAL Picardie (<http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr>).

L'ordre du jour étant terminé, M. le sous-préfet lève la séance.

Le sous-préfet de Compiègne

Hübert VERNET

